



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 17 FEVRIER 2022

Date de convocation :

10/02/2022

En exercice : 29

Présents : 19

Votants : 29

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept février à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude AYMERICH, 1^{er} Maire-Adjoint

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, **adjoints**, Mmes Mrs, Denis OLIVE, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Yasmine SEBAHOUI, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Daniel RENOULLEAU, Nicole HERRISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : William BURGHOFFER (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Annabelle ALESSANDRIA (pouvoir à Claude AYMERICH), Alain DOMENECH (pouvoir à Xavier BERAGUAS), Maryse NOGUÈS (pouvoir à Evelyne FUENTES), Jean-Louis LIGAT (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Armande IGLESIAS (pouvoir à Caroline PAGÈS), Caroline MERLE (pouvoir à Alain MARGALET), Jade SAVOYE (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Jean-Philippe LECOINNET (pouvoir à Georges LLOBET), Vanessa DENAYRE (pouvoir à Danielle POUDADE)

Mme Mélissa OBBIH a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022/12 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES PARTAGES ELECTRIQUES

La commune possède 16 véhicules pour les services techniques. Il s'agit d'utilitaires à essence ou à gasoil.

Dans la continuité de l'achat réalisé en 2019 d'un utilitaire électrique, et avec une volonté politique de protéger notre environnement, le Maire propose de remplacer six véhicules par des engins électriques, véhicules qui seront partagés par les agents du CTM et du site des Orgues :

1. Un goupil G4M 9kWh équipé d'un plateau basculant et de rehausseurs grillagés.
2. Deux petits utilitaires, type Kangoo / Berlingo ou Partner, entièrement électrique.
3. Deux utilitaires de taille supérieure, type Jumpy / Expert, entièrement électrique.
4. Un utilitaire 5 places type Kangoo / Berlingo ou Rifter, entièrement électrique, pour le site des Orgues.

Notre démarche s'inscrivant dans une démarche de convivialité urbaine (bruit) et de protection de l'environnement, l'enveloppe financière relative à cet investissement est de 140 767,22 € HT, bonus écologiques déduits. Précision faite que la présente demande est réalisée sur un devis mais un appel d'offres sera lancé pour choisir la société la mieux disante, après accord de subvention.

Des subventions peuvent être demandées à l'Etat (DETR) et au Conseil Départemental des POrientales.

Le 1^{er} Maire-Adjoint demande à l'assemblée de se positionner.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE l'achat de 6 véhicules utilitaires, après appel d'offres, pour un coût de **140 767,22 € HT**.

VALIDE le plan de financement suivant :

Etat - DETR	40 %	56 306,88 €
Conseil Départemental des P-Orientales (AIT 2022)	17,76 %	25 000,00 €
Autofinancement	42,24 %	59 460,34 €

AUTORISE le Maire à consulter puis contracter un emprunt sur une durée de 10 ans, sur l'autofinancement de l'opération (durée d'amortissement des engins, délibération du 16/12/2015).

AUTORISE le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 17 février 2022

Le 1^{er} Maire-Adjoint délégué,



Claude AYMERICH